

GROUPEMENT  
 COMPAGNIE ~~XXXXXXXXXX~~  
 UNITÉ  
 P.V. N° 723 / 1985

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

CODE INSEE : 60439

**85306989**

OBJET DE LA PROCÉDURE

APPARITION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ LE 26 JUIN  
 1985 , HORS AGGLOMERATION DE

ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE
AUTRE	

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès verbal de synthèse.
2	- Plan de situation.

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)  
 NOMBRE D'EXEMPLAIRES

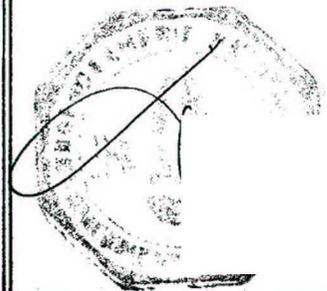
DESTINATAIRES

- 1 Mr le Procureur de la République
- 1 Mr le Préfet, Commissaire de la République du Département de
- 1 Mr le Procureur de la République à
- 1 Général, Commandant la deuxième région aérienne à
- 2 Mr le Ministre de la Défense, Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, Bureau emploi-renseignement, Section opérations.
- 1 ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR :

DATE, SIGNATURE, CACHET



**GENDARMERIE NATIONALE**  
COMPAGNIE CD ESCADRON

UNITE

CODE UNITE 00486      PROCES-VERBAL N° / 19  
723 du 26 Juin 1985

PROCÈS - VERBAL

CADRE RÉSERVE AU DESTINATAIRE

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

N° PIÈCE 1      N° FEUILLET 01

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

APPARITION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ LE 26 JUIN 1985 A 14 HEURES 05 , HORS AGGLOMERATION DE

85306989

NOUS SOUSSIGNÉ(S) , Gendarme, Agent de Police Judiciaire

VU L'(ES) ARTICLE(S) , 20 et 75 du Code de Procédure Pénale,

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR , 26 Juin 1985, à 14 heures 40, au bureau de notre Brigade, se présente Monsieur agent technico-commercial, demeurant à . Il nous déclare avoir aperçu un O.V.N.I entre et

Il nous précise qu'il circulait sur le CD dans le sens - A 2 kilomètres avant la Commune de , il a vu sur sa droite une masse incandescente à environ 30 mètres de la chaussée. Cette masse lumineuse était stationnaire, à environ 5 mètres du sol. Elle n'émettait aucun bruit ni aucune chaleur. Le déclarant nous fait savoir qu'il s'est arrêté et a observé le phénomène durant 5 minutes, puis celui-ci s'est dématérialisé.

Mentionnons que les faits se sont déroulés hors de notre circonscription. Monsieur étant pressé par le temps n'a pu retourner à la Brigade de territorialement compétente. De ce fait nous procédons à son audition.

Nous Gendarme , entendons :

, agent technico-commercial, demeurant Allée à , né le à fils de et de , célibataire, de Nationalité Française, qui nous déclare : - - - - -

"" Vers 13 heures 30, ce jour j'ai quitté l'agglomération de J'ai emprunté la Nationale en direction de . J'ai ensuite emprunté le CD pour rejoindre la ville de où je devais me rendre à la société - - - - -

"" Environ deux kilomètres avant , j'ai aperçu un rayonnement incandescent. Je me suis arrêté sur le bas côté de la chaussée. Il était alors 14 heures 05. J'ai constaté à environ une distance de 30 mètres d'où je me trouvais qu'un objet de forme circulaire, de couleur incandescente était statique à environ 5 mètres au dessus du sol. La masse lumineuse ne s'est pas déplacée pendant les 5 minutes où je l'ai observée. Elle n'émettait aucun bruit particulier. - - - - -

"" L'objet avait un diamètre d'environ 2,50 mètres et une hauteur de 1,80 mètre . La matière qui composait cet objet n'était pas stable, il s'agissait je pense d'un ensemble gazeux ayant l'aspect d'un dôme. Je n'ai ressenti aucun effet thermique à l'endroit où j'étais. J'ai fixé cet objet pendant environ 5 minutes et il s'est dématérialisé sous mes yeux. Je ne puis expliquer ce phénomène. Je pense qu'il s'agissait d'un O.V.N.I. - - - - -

La personne entendue :

- L'A.P.J. -

( A signé au carnet de déclarations )

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	(Voir bordereau d'envoi)	DATE DE CLOTURE LE 24 AOUT 1985.	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>		SIGNATURE(S)	
	<input type="checkbox"/>		SIGNATURE ET CACHET	
<input type="checkbox"/>	AUX ARCHIVES			

"" Je ne suis pas allé voir sur place si l'engin avait laissé des traces lors de sa disparition  
 "" Je précise que j'ai été témoin d'un fait identique en 1976 à dans le - - - - -  
 "" Aucun témoin n'était présent lors des faits qui se sont déroulés ce jour en bordure du C.D - - - - -  
 "" Je ne vois rien d'autre à vous dire. - - - - -

"" Le 26 Juin 1985 à 15 heures. - - - - -  
 "" Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer; à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

- L'A.P.J -

(A signé au carnet de déclarations)

--- Nous avons rendu compte des faits à notre Commandant de Compagnie à par message radio numéro 151 / M.

--- Nous avons avisé le Commandant de la Brigade de des faits.

--- Le Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie de a été dépêché sur les lieux présumés des faits et n'a remarqué aucune trace ou indice en bordure du C.D

--- A noter que les explications fournies par Monsieur ne nous ont permis de situer les lieux des faits qu'approximativement. (Voir photocopie de la carte au 1/50000 EME - PIECE N°2

--- A l'heure de l'observation du phénomène indiqué par Monsieur, le temps était orageux et nuageux et il y avait des chutes de pluie intermittentes.

--- Nous avons contacté de nombreuses personnes, notamment des agriculteurs de la région indiquée mais aucun renseignement permettant d'étayer l'observation de Monsieur n'a été recueilli. Il en est de même en ce qui concerne la Brigade de

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85306989

PIECE N° 2

Le cercle rouge représente la zone approximative où  
Monsieur a déclaré avoir vu l'O.V.N.I.

85306989